



Informations relatives au montage et démontage

Horaires pour le montage et démontage dans les halles			
Montage			
	Lundi	20 janvier 2020	07h00 – 21h00*
	Mardi	21 janvier 2020	07h00 – 21h00*
	Mercredi	22 janvier 2020	07h00 – 21h00*
S'installer aux stands modulaires	Mercredi	22 janvier 2020	08h00 – 21h00*
	Jeudi	23 janvier 2020	Le montage ne sera plus possible.
Mercredi, le 22 janvier 2020, de 10h00 à 12h00, la rampe d'accès aux halles 2.0 / 3.0 est réservée pour l'entrée des bus.			
Démontage			
Votre stand doit rester supervisé jusqu'au dimanche, le 26 janvier 2020, à 18.00 heures.			
	Dimanche	26 janvier 2020	de 18h15 continue
	Lundi	27 janvier 2020	jusqu'à 12h00*
Stands modulaire	doivent être rangés et vidés jusqu'à dimanche soir à 20h00		
	Ces stands seront démontés en premier. Tout objet ou matériel de décoration laissé sur le stand pourra être endommagé ou perdu.		
Autorisations spéciales			
Toutes heures de travail ou de livraison déviantes doivent être demandées assez tôt à l'équipe de la foire. Veuillez noter que la somme forfaitaire de CHF 100.00 par jour sera facturée pour les extensions en dehors des heures de montage et démontage.			

*** Merci de prendre en considération les heures d'ouvertures ci-dessous du bureau de l'exposition et de nos ouvriers si vous avez besoin de nos services.**

Heures d'ouverture du bureau de l'exposition et heures de travail des ouvriers			
Montage			
	Lundi	20 janvier 2020	07h00 – 17h00
	Mardi	21 janvier 2020	07h00 – 17h00
	Mercredi	22 janvier 2020	07h00 – 18h00
Foire			
Pendant la foire, le bureau de l'exposition ouvre chaque jour une heure avant le début de la foire et ferme une heure après la fermeture de la foire. Le jeudi, le bureau est ouvert à partir de 07h30.			
Démontage			
	Dimanche	26 janvier 2020	18h00 – 20h00
	Lundi	27 janvier 2020	07h30 – 12h00



Veillez noter

Rubans adhésifs / Restes de colle

Merci d'utiliser des rubans adhésifs qui peuvent être enlevé complètement du sol de la salle et qui ne laissent pas des restes de colle. **S'il y a des restes de colle sur le sol après le démontage, les frais de nettoyage seront facturés à l'exposant.**

Suspensions

Les points de suspensions doivent être installé seulement par le personnel de la BERNEXO selon le règlement intérieur de la BERNEXPO. Ils peuvent être commandés dans notre Online Service Center.

Vos interlocuteurs

Mario Kovacevic, Directeur du salon, Tél. +41 31 340 11 85

Ruth Inniger, Coordinatrice du salon, Tél. +41 31 340 11 80

Nicolas Gribi, Chef de projet technique, Tél. +41 31 340 12 78

ferienmesse@bernexpo.ch

Veillez également tenir compte du concept de circulation.

Sous réserve de modifications